

Marseille, le 6 octobre 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# « Moi Citoyen »

### Ouverture au public de l'outil d'information sur les risques majeurs

Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) collaborent depuis plusieurs années pour améliorer la connaissance et diffuser l'information relative aux différents risques majeurs qui peuvent affecter la région.

Une première phase de travail (2007-2013) a permis de développer un portail « grand public » d'accès aux données risques de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette démarche s'est concrétisée par la création d'un **Observatoire Régional sur les Risques Majeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORRM PACA)**.

Aujourd'hui, l'observatoire souhaite fédérer le réseau régional d'acteurs (Etat, Région, collectivités, associations, industriels, assureurs, grand public...) et partager la connaissance pour :

- **inciter les citoyens** à être acteurs de la prévention ;
- **adapter les champs d'observation** au service de l'action en tenant compte des évolutions et des besoins des territoires.

L'observatoire vient d'ouvrir au public (le 6 octobre 2014) un **outil dénommé « Moi citoyen »**. Cet outil regroupe **l'ensemble des documents d'information préventive existants sur les différents risques majeurs**.

Par une recherche communale et en fonction de ses besoins, le citoyen accède aux données suivantes :

- Liste des phénomènes naturels et technologiques auxquels la commune concernée est exposée ;
- liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris sur la commune concernée ;
- documents publics d'information disponibles en téléchargement (Dossier Départemental des Risques Majeurs - DDRM, Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs - DICRIM et lien vers l'Information Acquéreur Locataire – IAL) ;
- documents réglementaires en vigueur (pièces constitutives des Plans de Prévention des Risques téléchargeables ; existence d'un Plan Communal de Sauvegarde – PCS) ;
- liste des initiatives locales et des démarches spécifiques en cours (par exemple : commune intégrée à un Territoire à Risques Importants d'Inondation – TRI ou un Programme d'actions de Prévention des Inondations – PAPI) ;
- cartographie interactive rassemblant les informations, les actualités et les études relatives au territoire sélectionné.

L'outil « **Moi citoyen** » constitue ainsi une avancée notable sur la région PACA en matière de partage et de diffusion de la connaissance mais aussi de développement de la culture du risque.

Pour accéder à l'observatoire et à l'outil « Moi Citoyen » : <http://observatoire-regional-risques-paca.fr>

Contact : [observatoire-risques@brgm.fr](mailto:observatoire-risques@brgm.fr)